



Regularisation apres 10ans de presence en france

Par **yayama1967**, le **18/11/2010** à **22:09**

Bonjour,

le 15.08.2011 j'aurais 10ans de presence en france,et j'ai toutes les preuves qui sont surtout :ame ,ordonnances,analyses médicales, impot, et courriers pour cartes solidarité transports et navigo, et puis mes premiers recipissé et de reconduites datant de 2001 et 2002. passeport et visa d'entre .(je suis algerien)

j'ai pas changer de prefecture(meme adresse pour tt mes preuves) et c'est a bobigny. quand est ce que je dois me presenter a la prefecture pour le rendez vous de depot de dossier.

eclairer moi sur le sujet vous qui etes deja passé par la.

merci a vous

Par **salim**, le **19/11/2010** à **16:39**

bonjour,

la loi dit quand vous aurez 10 ans,donec le 15 aout 2011

vous devriez peut etre voir des associations competentes qui pourront vous dire si votre dossier est bon à déposer et savoir si sur Bobigny il faut prendre rendez vous un peu avant ou si vous ne devez vous présenter que le jour J

il y'a un sujet ouvert qui concerne les algeriens dans le meme cas que vous

http://www.experatoo.com/immigration-en-france/regularisation-algeriens_62121_1.htm

Par **yayama1967**, le **19/11/2010** à **19:16**

bonjour salim!

méerci pour votre réponse.

ya t'il d'autres papiers a ajoutés au dossiers tel que acte de naissance ou tout autre papiers a demander au bled.